Renseignements & Réservations

Sara: 06.70.8147.74







Vide grenier organisé au profit des projets pédagogiques des écoles de Labenne.

Règlement Vide Grenier de LABENNE Océan 02 juin 2024



ATTENTION!

Toute réservation non réglée sera sur liste d'attente, les places sont validées dès réception du règlement

Le bulletin d'inscription (ci-dessous) + photocopie carte d'identité (recto/verso) règlement (chèque à l'ordre du APE LABENNE) devront être envoyés à : APE - 10 rue des hortensias - 40530 LABENNE.

AUCUNE table ou chaise ne sera fournie, prêtée ou louée aux exposants

En cas de défection de la part d'un exposant après le dépôt du registre en Mairie ses droits d'inscription ne lui seront pas restitués.

Les aléas de la météo ne pourront en aucun cas occasionner un remboursement des droits d'inscription.

RAPPEL: « ...Les particuliers non-inscrits au RCS sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés 2 fois par an au plus. Ils doivent justifier du respect de cette disposition en déposant une attestation sur l'honneur... » Préfecture des Landes – Janvier 2009

L'installation pourra se faire à partir de 7h. Tout emplacement non occupé à 8h30 sera considéré comme disponible et pourra être attribué à une autre personne. Fermeture au public à 18h. Démontage à achever impérativement avant 20h.

	à LABENNE-OCEAN
Je soussigné(e	2)
Nom :	Prénom :
Adresse :	
	Tel :
déclare sur l'h	onneur (rayer la mention inutile)
· Etre un Particuli manifestations de m	er , ne vendre que des objets personnels et usagés et ne pas participer à plus de 2 ême nature par an
	onnel - N° siren : gime de l'article L310-2 du code du commerce et tenir un registre d'inventaire, prescrit iers usagés (article 321-7 du code pénal)
<u>souhaite</u>	Emplacement(s) de 3m linéaires à 12€ (minimum possible)
	<u>ue de</u> € à l'ordre de APE LABENNE on + chèque (APE Labenne) + photocopie carte d'identité (recto/verso) à :
	APEL – 10 rue des hortensias– 40530 Labenne

Signature obligatoire (acceptation du règlement)